

505358-2026 - Mise en concurrence

France – Logiciels de création de documents, de dessin, de synthèse d'images, de planification et de productivité – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et le déploiement d'une solution informatique permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

OJ S 139/2026 22/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Fournitures - Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: NOREADE SIDEN-SIAN

Adresse électronique: marches@noreade.fr

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'eau

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et le déploiement d'une solution informatique permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

Description: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et le déploiement d'une solution informatique permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

Identifiant de la procédure: d2aa25a5-975a-422b-bbbb-a10fdd96d8a3

Identifiant interne: 26 ACMN 22 SP-LP

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 48300000 Logiciels de création de documents, de dessin, de synthèse d'images, de planification et de productivité

Nomenclature complémentaire (cpv): 72263000 Services d'implémentation de logiciels, 72268000 Services de fourniture de logiciels, 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 23 Avenue de la Marne CS 90101

Ville: Wasquehal cedex

Code postal: 59443

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 0,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Conformément aux articles R2162-2 à R2162-14 du Code de la Commande Publique, les prestations donneront lieu à des bons de commande et à des marchés subséquents. Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents sans montant minimum et avec un maximum de 1 200 000 € HT. Au-delà de ce plafond, le dit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, il est précisé que la dépense estimée sur la durée du marché la première année est estimée à 200 000 Euros HT puis de 100 000 Euros HT par an (incluant d'une part le projet de fourniture et mise en place d'une solution logicielle permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade. licences logicielles, développements spécifiques, formation initiale et prestations diverses et d'autre part le coût de la maintenance). Ces montants ne sont pas contractuels. 2) Etendue : La passation des marchés subséquents est effectuée selon la survenance du besoin, après envoi d'une demande écrite au titulaire de l'accord-cadre via la plateforme de dématérialisation achatpublic.com, conformément aux conditions prévues aux articles R.2162-7, R.2162-8, R.2162-9, R.2162-10, R.2162-11 et R.2162-12 du code de la commande publique 2019. La quantité exacte ne peut pas être déterminée à l'avance. Toutefois, à titre indicatif, le nombre de marchés subséquents lancés peut-être estimé à 1 par an (non contractuel). Les marchés subséquents seront lancés au fur et à mesure des besoins exprimés par le SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et le déploiement d'une solution informatique permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

Description: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et le déploiement d'une solution informatique permettant la gestion de la ressource en eau du SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

Identifiant interne: 26 ACMN 22 SP-LP

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 48300000 Logiciels de création de documents, de dessin, de synthèse d'images, de planification et de productivité

Nomenclature complémentaire (cpv): 72263000 Services d'implémentation de logiciels, 72268000 Services de fourniture de logiciels, 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Options:

Description des options: 1) L'accord-cadre est conclu pour une période de 1 an à compter de sa date de notification. Il sera reconductible 7 fois 1 année. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire de l'accord-cadre au moins deux mois avant le terme de la période en cours. 2) Date prévisionnelle de commencement de l'accord-cadre : La mise en

service prévisionnelle du système est fixée au plus tard le 1er janvier 2028, pour tenir compte des contraintes métiers, réglementaires et opérationnelles du SIDENSIAAN Noréade. La notification prévisionnelle du marché est envisagée au 1er trimestre 2027 (date indicative).

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 23 avenue de la Marne CS 90101

Ville: WASQUEHAL Cedex

Code postal: 59443

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 7

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 900 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Une clarification sera engagée avec les candidats après la date limite de remise des propositions. Elle pourra se rapporter à l'ensemble des critères d'attribution. À l'issue de l'analyse des offres initiales et éventuellement après la clarification, le SIDEN-SIAAN et ses Régies Noréade limitent le nombre d'offres admises à participer à la phase de démonstration et de négociation à 3 offres maximum. Cette réduction sera effectuée par application des critères d'attribution définis au présent règlement. Si le nombre d'offres reçues est inférieure à 3, Le SIDEN SIAAN et ses Régies pourront engager une négociation avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre. 2) Démonstration et négociation avec les 3 candidats sélectionnés - Démonstration : Le SIDEN SIAAN et ses Régies Noréade prévoient une phase de démonstration avec les 3 candidats retenus. Les candidats seront prévenus dans un courrier envoyé sur la plateforme achatpublic.com. Ce courrier précisera la date et l'heure du test. Les scénarios et les données seront transmis par mail. Objet de la phase de démonstration La phase de démonstration a pour objectif d'évaluer de manière concrète la capacité des solutions proposées à répondre aux besoins opérationnels spécifiques du SIDEN SIAAN et ses Régies Noréade, à travers la mise en œuvre d'un cas d'usage représentatif. Périmètre des tests À ce titre, le SIDEN SIAAN et ses Régies Noréade fourniront à l'ensemble des candidats un scénario détaillé ainsi qu'un jeu de données identique, afin de garantir des conditions d'évaluation homogènes et comparables. Les données seront représentatives du périmètre P0 tel que défini dans le CCTP. Cette phase vise à : • Vérifier l'adéquation fonctionnelle de la solution proposée avec les exigences métier, en s'appuyant sur un scénario réaliste issu des activités de Noréade ; • Apprécier l'ergonomie et la facilité d'utilisation de la solution pour les futurs utilisateurs ; • Évaluer la pertinence, la fiabilité et la lisibilité des résultats produits dans le cadre du cas d'usage fourni ; • Mesurer la capacité de la solution à exploiter un jeu de données imposé, représentatif des contraintes réelles (structure, volume, qualité des données) ; • Analyser les possibilités de paramétrage, de configuration et d'adaptation aux spécificités du contexte SIDEN SIAAN et ses Régies Noréade

; • Comparer objectivement les offres sur la base d'une démonstration réalisée dans des conditions strictement équivalentes. Cette phase constitue un élément déterminant de l'analyse des offres, en complément des éléments techniques et financiers transmis par les candidats. Déroulement de la phase de test La démonstration aura lieu au siège du SIDEN-SIAN. Elle se déroule sur une durée d'une demi-journée et selon les mêmes conditions pour tous les candidats. Cette démonstration sera suivie d'une négociation avec le personnel du SIDEN-SIAN assistants à la démonstration. La démonstration et la négociation ne devront pas excéder 3h30. A titre indicatif et non contractuel, le SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade prévoient de réaliser les démonstrations entre le 16 novembre 2026 et le 15 décembre 2026.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années)

- En conformité NIS2, le titulaire devra être conforme à l'annexe PSSI. - Il s'engage à mettre en oeuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles requises, ainsi qu'à assurer la conformité de ses sous-traitants. - Le candidat décrira son organisation en matière de sécurité des systèmes d'information et précisera les certifications, qualifications ou référentiels de sécurité appliqués à son organisation, à ses services d'hébergement ou à la solution proposée. À ce titre, le candidat fournira notamment : - les certifications en vigueur (ISO 27001 ou équivalent) détenues par le candidat ou ses sous-traitants intervenant dans l'hébergement ; - les éventuelles qualifications ou labels applicables à la solution ou à l'hébergement (ex. SecNumCloud) ; - une note synthétique présentant les principaux référentiels et bonnes pratiques de sécurité mis en oeuvre (ISO 27002, CIS Controls, ReCyF, NIST Cybersecurity Framework ou équivalent) ; - les justificatifs disponibles correspondants. - L'absence de ces pièces pourra entraîner la non-admission de la candidature, après éventuelle demande de régularisation restée sans effet.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: - Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - l'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), - L'imprimé DC4 (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés. - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - Déclaration des entreprises.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique de l'offre S'agissant du critère de la valeur technique de l'offre, sera jugé selon le cadre de réponse ainsi que selon le mémoire technique associé il sera décomposé comme suit : • Sous-critère 1: pour la couverture fonctionnelle des besoins exprimés (capacité de la solution à répondre aux exigences fonctionnelles exprimées): 35 % • Sous-critère 2 : pour l'évaluation globale de l'offre technique (réponse aux exigences techniques et de sécurité): 15 % • Sous-critère 3: pour la méthodologie et l'équipe projet proposée (compréhension du besoin, démarche, équipe proposée): 10 % • Sous-critère 4: pour le profil de l'éditeur (expérience, solidité, références du candidat): 5 % • Sous-critère 5: pour la couverture contractuelle (délais, réversibilité, maintenance): 5%

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations S'agissant du critère du prix des prestations : Il sera apprécié en tenant compte le montant de la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Ikfq9wWoss

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Ikfq9wWoss

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Code de l'obligation d'exécution

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement se fera par les budgets eau, assainissement et principal de SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Lille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1)Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2)Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat

(article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui traite les offres: NOREADE SIDEN-SIAN

8. Organisations

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Lille
Numéro d'enregistrement: 17590003400034
Adresse postale: 143 rue Jacquemars-Giélée
Ville: Lille cedex
Code postal: 59014
Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-lille@juradm.fr
Téléphone: +33 320631300
Télécopieur: +33 320631347
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0001

Nom officiel: NOREADE SIDEN-SIAN
Numéro d'enregistrement: 20001759800034
Adresse postale: 23 avenue de la Marne CS 90101
Ville: Wasquehal cedex
Code postal: 59443
Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)
Pays: France
Adresse électronique: marches@noreade.fr
Téléphone: +33 20664453
Télécopieur: +33 320664454
Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_lkf9wWoss
Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>
Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

08034d08-5e33-45db-b95b-6dbfcfb02376-01

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Description des changements: 5.1.9 Critères de sélection Au lieu de : Critère: Autres exigences économiques ou financières Description du critère de sélection: Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années) En conformité NIS2, le titulaire devra être conforme à l'annexe PSSI. Il s'engage à mettre en oeuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles requises, ainsi qu'à assurer la conformité de ses soustraitants. Le candidat décrira son organisation en matière de sécurité des systèmes d'information et précisera les certifications, qualifications ou référentiels de sécurité appliqués à son organisation, à ses services d'hébergement ou à la solution proposée. À ce titre, le candidat fournira notamment : les certifications en vigueur (ISO 27001 ou équivalent) détenues par le candidat ou ses soustraitants intervenant dans l'hébergement ; les éventuelles qualifications ou labels applicables à la solution ou à l'hébergement (ex. SecNumCloud) ; une note synthétique présentant les principaux référentiels et bonnes pratiques de sécurité mis en oeuvre (ISO 27002, CIS Controls, ReCyF, NIST Cybersecurity Framework ou équivalent) ; les justificatifs disponibles correspondants. L'absence de ces pièces pourra entraîner la non-admission de la candidature, après éventuelle demande de régularisation restée sans effet. Lire: Critère: Autres exigences économiques ou financières Description du critère de sélection: Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années) En conformité NIS2, les candidats remettent les éléments suivants : Il s'engage à mettre en oeuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles requises, ainsi qu'à assurer la conformité de ses soustraitants. Le candidat décrira son organisation en matière de sécurité des systèmes d'information et précisera les certifications, qualifications ou référentiels de sécurité appliqués à son organisation, à ses services d'hébergement ou à la solution proposée. À ce titre, le candidat fournira notamment : les certifications en vigueur (ISO 27001 ou équivalent) détenues par le candidat ou ses soustraitants intervenant dans l'hébergement ; les éventuelles qualifications ou labels applicables à la solution ou à l'hébergement (ex. SecNumCloud) ; une note synthétique présentant les principaux référentiels et bonnes pratiques de sécurité mis en oeuvre (ISO 27002, CIS Controls, ReCyF, NIST Cybersecurity Framework ou équivalent) ; les justificatifs disponibles correspondants. L'absence de ces pièces pourra entraîner la nonadmission de la candidature, après éventuelle demande de régularisation restée sans effet.

Les documents de marché ont été modifiés le: 20/07/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f3edf946-fc8f-4359-8f31-152b27f56917 - 02

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 20/07/2026 16:06:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 505358-2026

Numéro de publication au JO S: 139/2026

Date de publication: 22/07/2026